

Morden, Cartwright, Boissevain, Glenbow, Clearwater, Souris et Deleau.

LAUTOMATISATION D'UN PHARE

M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par 250 habitants de Thunder Bay, Nipigon, Red Rock, Beardmore, Dorion et Pass Lake.

Les signataires craignent que le gouvernement n'envisage l'automatisation du phare de l'île Lamb sur le lac Supérieur. Le gardien du phare accomplit de nombreuses fonctions essentielles et son poste ne devrait pas être aboli.

Un système automatisé ne peut répondre aux appels de détresse des nombreux pêcheurs commerciaux dans ces eaux. Il ne peut pas empêcher les incidents violents et les vols qui coûtent cher, ni réagir rapidement en cas de défaillance du phare, si important pour la sécurité de ces pêcheurs.

Les pétitionnaires exhortent donc le Parlement à enjoindre le ministre des Transports (M. B. Bouchard) de voir à ce que le gardien du phare de l'île Lamb garde son poste.

ON DEMANDE LA LIBÉRALISATION DES LOIS SUR L'EXTRADITION DES CRIMINELS

M. Gabriel Fontaine (Lévis): Monsieur le Président, je veux aussi présenter une pétition préparée et signée par 1 414 Canadiens et Canadiennes et elle concerne l'éventuelle extradition de criminels qui sont actuellement dans les prisons canadiennes. On sait que ces criminels pourraient être... ont commis supposément des crimes dans d'autres pays également, et ils devraient être poursuivis par les autorités de ces autres pays, et à cause de certaines de nos lois, l'accès à ces criminels n'est pas permis aux autres pays.

Le but de la pétition, c'est de favoriser l'évolution de notre législation pour favoriser éventuellement la disponibilité pour les pays étrangers de ces criminels qui sont ici dans nos prisons pour que justice soit rendue également dans ces pays-là.

[Traduction]

DEMANDE DE RÉVISION DES NORMES MÉDICALES POUR L'ADMISSION DES IMMIGRANTS

Mme Barbara Greene (Don Valley—Nord): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition certifiée conforme due à l'initiative de résidents de ma circonscription et signée par plusieurs résidents du Grand Toronto et d'autres régions de l'Ontario.

Questions au Feuilleton

Les pétitionnaires demandent à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{me} McDougall) et au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Beatty) de revoir les normes médicales pour l'admission au Canada dans le but de respecter la Charte des droits et libertés, d'encourager le respect des droits de la personne et de préserver la dignité des personnes handicapées.

J'exhorte vivement les ministres et les autres députés à donner leur appui à cette requête. Certaines personnes ne devraient pas être victimes de discrimination en raison d'un handicap, notamment du syndrome de Downs.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

L'hon. Jean J. Charest (ministre d'État (Jeunesse) et ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 36, 48, 54, 57 et 74.

[Texte]

LES LOCAUX POUR BUREAUX LOUÉS

Question n^o 36—**M. Boudria:**

À l'heure actuelle, le gouvernement ou ses organismes, ou sociétés d'État louent-ils des locaux pour bureaux de Robert Campeau ou de la société Campeau Corporation et, dans l'affirmative, a) quelle est la superficie totale des locaux loués, en mètres carrés, b) quel est le montant mensuel total payé au titre des baux en question, c) certains d'entre eux ont-ils expiré ou expireront-ils au cours de l'exercice (i) 1988-1989 (ii) 1989-1990 (iii) 1990-1991 et, dans l'affirmative, quelle est la superficie totale des locaux touchés, en mètres carrés?

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Le ministère des Travaux publics, la Société d'assurance-dépôts du Canada et la Société canadienne des Postes m'informent comme suit:

À l'heure actuelle, le ministère des Travaux publics, par le biais de son programme de logement, loue de la société Campeau Corporation, 388 884,0 mètres carrés de locaux à bureaux et de locaux d'entreposage pour occupation par divers ministères et organismes fédéraux. Le ministère paie comme loyer un montant mensuel de 5 993 570,00\$ pour ces locaux. Aucun des baux ou des locations avec option d'achat en question n'expirera aux cours des années financières 1988-1989, 1989-1990, et 1990-1991.